



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

assistantes maternelles

Question écrite n° 61070

Texte de la question

M. Gérard Voisin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les revendications exprimées par les assistantes maternelles employées par les parents ou par les crèches familiales. Depuis plusieurs années, elles attendent une amélioration de leur statut. Leurs conditions de travail se détériorent, compte tenu des nouveaux rythmes de travail des parents, avec, d'une part, le développement de l'accueil à temps partiel et, d'autre part, l'augmentation des amplitudes horaires. Ces évolutions vont dans le sens d'une précarisation des conditions de travail des assistantes, dont la vie familiale pâtit sans qu'elles aient obtenu de compensations salariales. L'Union fédérative nationale des associations de familles d'accueil et assistantes maternelles a donc déposé une motion auprès du ministre de l'emploi et de la solidarité visant à une révision du statut des assistantes maternelles. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle entend donner une suite favorable aux propositions qui ont été formulées.

Texte de la réponse

La mise en oeuvre de la réduction du temps de travail est en effet souvent invoquée, parmi d'autres facteurs, pour expliquer une demande d'accueil à des horaires plus atypiques de la part des familles et une amplitude de travail plus large pour les assistantes maternelles. Ces évolutions entraîneraient selon ces dernières un risque de dégradation de leurs conditions de travail ainsi que de la qualité de l'accueil lui-même. Afin d'examiner les moyens pour que la nécessaire adaptation de ce mode d'accueil - enjeu auquel sont également confrontées les structures d'accueil collectif - s'accompagne de compensations pour ces professions et d'une amélioration du statut des personnels, l'ensemble des représentants des assistantes maternelles a été reçu au cabinet de la ministre. Un groupe de travail a été mis en place afin d'examiner leurs propositions et d'approfondir les questions qu'elles soulèvent. Les résultats de ces travaux permettront d'éclairer les décisions susceptibles d'être annoncées au cours des prochains mois.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Voisin](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61070

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2774

Réponse publiée le : 13 août 2001, page 4686